



Bassin d'Arcachon

PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON

Bureau du Conseil de gestion
Séance du 27 septembre 2019

Délibération PNMBB_bur_2019_10

Approbation de l'ordre du jour du Bureau du Conseil de gestion

- Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 à L. 334-5, R. 334-15, R. 334-33 et R. 334-36,
- Vu** le décret n°2014-588 du 5 juin 2014 portant création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu** l'arrêté inter préfectoral n°2019-11 du 22 février 2019 portant nomination au Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu** la délibération PNMBB_2016_22 portant approbation du projet de Règlement Intérieur du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu** la délibération n°2017-05 du 21 février 2017 du Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité portant délégations données aux Conseils de gestion des parcs naturels marins,
- Vu** la délibération n°2017-41 du 27 septembre 2017 du Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité portant approbation du Plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,

Considérant que le quorum est atteint et que le Bureau du Conseil de gestion peut valablement délibérer,

Article 1 :

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon approuve à l'unanimité l'ordre du jour modifié suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Validation du compte-rendu de la séance du 24 mai 2019
3. Avis
 - Projet d'AOT pour la rénovation d'une cale de mise à l'eau au Petit Bordes sur la commune de la Teste-de-Buch
 - Projet d'AOT pour un perré sur la commune de Lège-Cap Ferret
 - Enquête administrative relative à l'attribution d'AECM
4. Porté à connaissance
 - Autorisation pour le ré ensablement des plages du Pyla-sur-Mer pour la période 2016-2026 par le SIBA
5. État d'avancement des instructions en cours
 - Dragage du port de la Teste-de-Buch
 - Projet d'aménagement de la darse Nord du port d'Audenge
6. Information sur les projets en cours
 - Cartographie des herbiers de zostères : état d'avancement
 - Observations de terrain relatives au projet de classement des cours d'eau
 - Analyse risque pêche : point d'étape
 - Modélisation des effets potentiels d'un relargage de sédiments ostréicoles dans le milieu naturel
 - Rechargements d'urgence à la pointe du Cap Ferret
 - Rencontre en Baie de Somme sur la chasse maritime
7. Questions diverses

Article 2 :

Le directeur de l'Agence française pour la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Le Président du Conseil de gestion


François DELUGA